



Ecole Marie Marvingt - Haut de Barmont – 54330 VÉZELISE
Tél : 03 83 26 93 96
Email : ce.0541126f@ac-nancy-metz.fr

2e réunion du conseil d'école Mardi 03 Mars 2020 à 18h30

PRÉSENTS

La directrice :	Mme PEROCHE
Les enseignants :	M. KUHN, M. NOUZÉ, Mme PÉPOS, Mme CAEL, Mme BROSE, Mme ARZUR, Mme MÉPLAIN, Mme LEFÈVRE, M. TROGNON, Mme MOLEY
Rased	
Les représentants des parents d'élèves titulaires	LELOUP Isabelle, BAYER Emilie, CHAUMONT Sabrina, DAVID Michaël, DELMOTTE Dorothée, JACQUOT Sébastien, PARGON-GRIFFATON Emilie
Les représentants du syndicat scolaire	M. COLIN, M. GRENERY
Invités	M. LORRAIN

EXCUSÉS ou ABSENTS

M. CASTELLI, Inspecteur de l'Éducation Nationale.
M. CASTOR, Représentant du syndicat scolaire.
Mme SARDIN, psychologue scolaire
Mmes BERBAIN Josette et AARNINK Alice, DPE

DÉROULEMENT

À la demande de Monsieur CASTELLI et de Madame PEROCHE, Monsieur Thomas LORRAIN (chargé d'opération au Conseil Départemental) est intervenu en préambule pour préciser les conditions de sécurité mises en place autour de la grue présente dans le cadre des travaux au collège. Il était accompagné de Monsieur VALDENAIRE, gérant de la société ABM qui loue la grue.

La grue est louée à la société SOFRAL qui contrôle une première fois son matériel. Elle est contrôlée une deuxième fois quand elle est montée puis elle est recontrôlée par un bureau extérieur (DEKRA).

La grue est mise en girouette pour qu'elle ne résiste pas au vent : elle doit être libre et doit pouvoir se mettre dans le sens du vent.

Le survol de la cour de notre école est interdit avec une charge.

Tout est consigné dans un registre de sécurité. SPS. Les rapports sont consultables par tous au collège.

Question des parents : « Quelle est la durée du chantier ? »

Réponse de Monsieur LORRAIN : « Le chantier durera au moins trois ans mais la grue ne devrait rester que jusque septembre 2020. Une grue plus petite arrivera par la suite mais elle ne survolera pas la cour de l'élémentaire ».

Monsieur VALDENAIRE nous informe que son numéro est indiqué sur le chantier, il ne faut pas hésiter à l'appeler.

Installation du conseil :

La séance est ouverte à 18H50.

Mme PEROCHE remercie les personnes présentes.

Il est du rôle des DPE de se charger de la diffusion du compte-rendu du conseil d'école mais il peut être imprimé par la directrice pour tout parent qui en fera la demande. Il sera affiché devant le portail bleu et accessible sur le blog de l'école. Les DPE possèdent une adresse mail qui permet aux parents d'élèves d'échanger avec eux : **dpe.marvingt@gmail.com**

Blog de l'école : <http://elemvezelise.toutemonecole.fr/>

1 Effectifs 2019/2020 et 2020/2021

À la rentrée 2019, nous comptons 200 élèves (dont 11 ULIS) inscrits. À ce jour, 196 élèves sont inscrits. Nous notons 8 départs depuis la rentrée et 4 arrivées.

Présentation des effectifs par classe.

Concernant la rentrée 2020/2021, la Directrice a validé, juste avant les vacances d'octobre la première remontée des effectifs. À présent, 38 CM2 devraient quitter l'école élémentaire pour la 6^e alors que 33 élèves devraient faire leur rentrée en CP. Les effectifs sont donc plutôt stables pour le moment.

Moyenne de 22,75 l'an prochain pour la moyenne prévisionnelle.

2 Point sur les exercices de sécurité

Des exercices doivent obligatoirement être menés dans l'année et doivent faire l'objet d'une remontée à l'inspection académique. Ils permettent de donner aux élèves des réflexes de sécurité, aux équipes de mettre en évidence des dysfonctionnements et des pistes de réflexions.

- **Un exercice d'évacuation incendie** : il a été annulé la dernière semaine avant les vacances à cause de la tempête. Il est reprogrammé au mois de mars.

- **Un exercice Risques Majeurs** : Cela correspond par exemple à des risques de types tempête, tremblement de terre, risques chimiques...

Cet exercice a eu lieu le 17 décembre à 10H55. Tout s'est bien déroulé. Le signal a été bien entendu et compris par tous. Mme PEROCHE insiste sur le fait qu'en cas de problème à l'école (y compris risques majeurs type chimique ou naturel), les parents ne doivent absolument pas venir chercher leur enfant.

Pas de questions des DPE.

- **DUER** : L'équipe enseignante a fait remonter plusieurs points qui perturbent les conditions de travail des adultes et des élèves notamment en termes de « risques mécaniques » et de « l'état général du bâtiment ». (voir la partie 3 de ce compte-rendu)

3 a / Point sur les travaux faits et à venir

Travaux et investissements faits

Le SSIS a fait installer un 2^e gueulard dans la cour (dans le fond vers le préau) afin de nous permettre de mieux entendre l'alarme incendie.

Le SSIS a dû acheter un nouvel ordinateur pour la classe 4 (Madame Méplain et Monsieur Nouzé) car la carte mère avait grillé.

Les ampoules de vidéoprojecteurs de certaines classes ont été changées. Il faudra sans doute prochainement changer

les autres car les couleurs sont de très mauvaise qualité et les temps de préchauffage très longs.
Nous remercions le syndicat pour ces travaux et ces investissements.

D'autre part, des travaux ont été faits pour l'arrivée des collégiens dans nos locaux dès la rentrée de mars 2020. (voir partie 4 de ce compte-rendu)

Pas de questions.

3 b / Retour sur les questions et les demandes faites lors du 1^{er} conseil d'école

1/ Les étais qui soutiennent la poutre maitresse du grand préau étaient provisoires et sont présents depuis maintenant deux ans. Non seulement ils nous privent d'une salle de sport mais en plus ils nous questionnent.

M. Colin explique que cela n'avance pas car les assurances ne prennent pas leurs responsabilités malgré les relances du SSIS.

Pour rappel, le SSIS a fait un lancement de garantie décennale il y a 3 ans, qui a conduit à une reconnaissance du problème de la part des experts du bureau d'études. Un protocole d'accord sur une indemnisation du montant des travaux est acté, les poutres vont être renforcées, les étais seront enlevés sans doute pendant l'été 2020.

2/ Certaines salles de classe ont des températures qui avoisinent les 30°C. Pas uniquement en mai et juin, mais également en septembre voire octobre. Certaines classes présentent des fuites dans les plafonds. Il est arrivé qu'il pleuve sur les cahiers des élèves lors de la dernière période.

En hiver, certaines classes voient le thermomètre frôler les 14 degrés, obligeant à boucher provisoirement les ventilations.

M. COLIN répond que le toit a été contrôlé il y a peu, des fuites ont été détectées et colmatées. Rien n'est envisageable pour renforcer les charnières des fenêtres.

Un système de VMC va être commandé. Un conseil syndical doit avoir lieu le 04/03 pour voter le budget. Suivant ce dernier, un système de climatisation serait envisagé ou pas, le plus urgent étant la ventilation.

3/ Le problème récurrent de l'exercice intrusion-attentat qui ne peut aboutir car nous n'avons pas de signal d'alerte efficace depuis 3 ans va donner lieu à une rencontre entre Monsieur COLIN, Madame PEROCHE et Mme LEZWENSKI (conseillère pédagogique chargée de la sécurité dans la circonscription) : le 5 mars 2020.

Un point sera fait lors du 3^e conseil d'école.

4 Point sur l'impact des travaux au collège voisin

Le collège voisin sera en travaux durant les trois prochaines années. Ces travaux sont entrepris par le Conseil Départemental dans le cadre des « collèges nouvelles générations ». Nous serons sous doute impactés par le bruit et la poussière ; Les mesures seront prises en temps et en heures par l'équipe enseignante et la directrice pour assurer les meilleures conditions d'accueil à nos élèves. Par exemple, nous avons obtenu l'autorisation du maire de Vézelize de faire certaines récréations du côté du stade en cas de « nuisances sonores importantes » et/ou « grosses poussières ».

Le président du Conseil Départemental conjointement, monsieur le DASEN et le SSIS ont acté l'utilisation par le collège de deux salles de l'école Marie Marvingt. Une convention a été signée pour établir les responsabilités, les conditions d'une telle délocalisation. Le SSIS et l'équipe enseignante ont veillé à ce que cette organisation ne soit pas préjudiciable aux conditions de travail de nos élèves et à leur bien-être. Ainsi, les collégiens ne seront jamais en contact avec les élèves de l'élémentaire. En effet, ils entreront par le portail côté Direction, et ils seront accueillis dans ce qui était jusqu'à maintenant la salle de réunion et le bureau du SSIS.

Question d'un DPE : Pourquoi les élèves ont été accueillis au petit portail à deux reprises depuis le début de l'année ?

Réponse de Madame PEROCHE : La première fois, le portail était bloqué ; la deuxième fois, il y avait des débris volants et donc potentiellement dangereux suite à la tempête.

5 Point sur les différents projets/sorties/actions passés

Calendrier inversé (décembre 2019) : De nombreux jouets ont été collectés et donnés au secours populaire de Neuves-Maisons.
Gouter de Noël Belle participation des familles (beaucoup de gâteaux et beaucoup de personnes présentes) 380 euros de dépenses (objets vendus+ G20 + boissons) /700 euros de chiffre d'affaire, donc un gain de 320 euros
Intervention des Gendarmes de la Brigade de Protection contre la Délinquance Juvénile : des mises en situation autour de la politesse, la sécurité, la loi... ont été proposées à tous les élèves de l'école.
Cycle piscine à Neuves Maisons : <ul style="list-style-type: none"> • Cp/Ce1+ Ce1/Ce2 + 4 ulis : 8 séances au lieu de 11 (1 à cause du déménagement de la piscine, 1 à cause d'un problème de normes de l'eau, 1 à cause d'une matinée réservée pour les agréments) • Cp + 2 ulis : 11 semaines prévues de janvier à avril, mais retard du bus de 30 min le 1^{er} jour, et 3 séances annulées pour le moment (1 à cause du déménagement de la piscine, 1 à cause d'un problème de normes de l'eau, 1 à cause de la tempête).
Action pièces jaunes dans la classe de Madame PÉPOS (CM1) : Cette action a permis à la classe de visiter le G20 (plan économique et organisation), de préparer des affiches en arts plastiques, de visiter la poste de Vézelize... Au total, 13 kilos de pièces ont été récoltés.

6 Point sur les différents projets/sorties/actions à venir

Fête du livre	24 mars	Toute l'école (troc de livres et ateliers autour de livre et de la lecture)
Sortie sauvetage des amphibiens	26 mars	Classe de Mme PEROCHE avec la prise en charge totale de la sortie par le conseil départemental (cité des paysages)
Fête des 100 jours	7 avril	Classe de Mme PEROCHE, Mme LEFÈVRE et Mme MÉPLAIN
Festival du film court AYE AYE	Les 14 et 15 mai	Toutes les classes se rendront au festival du film court qui se déplace à Vézelize (grenier des halles)
Permis Vélo	28 avril	Pour les classes de Mme CAEL et Mme BROUSSE avec l'intervention de la gendarmerie de Seichamps
Projet Vélo		Pour la classe de Madame PÉPOS (CM1) : association Eps/technologie (contrôle technique, fonctionnement dérailleur, géographie, code de la route...)
°°Projet WATTY	Dates à définir	Grâce à la communauté de communes, les classes de Mme BROUSSE et Mme PÉPOS bénéficieront d'ateliers autour d'actions de sensibilisations sur les économies d'eau et d'énergie.
Projet « sacs de courses » personnalisés		Comme l'année dernière (boîtes à Bazar), toutes les classes proposeront des sacs de courses personnalisés grâce aux dessins des enfants. 3 modèles cycle 2 /3 modèles cycle 3 prix de vente 7€50

Permis piéton	Date à définir	Pour les ce2 avec l'intervention des gendarmes de Vézelize
Permis internet		Pour les CM2 avec l'intervention des gendarmes de Vézelize
Sortie à Neuves Maisons	Le 5 mai (toute la journée)	Les classes de Mmes Arzur, Peroche et Moley se rendront à Neuves Maisons pour visiter la mine de fer puis assister à un spectacle (cirque contemporain) à la salle Jean l'Hôte)
CROSS	Mardi 19 mai (matin)	Toutes les classes courront autour du stade. En plus, de l'objectif pédagogique il y a un objectif d'entraide. 3 associations proposées par les DPE : équipage (FAS à Diarville)/Vivre avec l'autisme/Raphaël Lorraine. Après un vote à main levée : l'association de Raphaël Lorraine est retenue à 20/22 voix.
Classe de découverte en Normandie	Du 7 au 12 juin	Concernera les 3 classes de CM1 et CM2.
Chorale à l'église	Le vendredi 26 juin 18H	Toutes les classes proposeront une chorale. Au total, 9 chants seront interprétés. Nous procéderons à 2 répétitions à l'église sur le temps de classe et nous avons invité l'école maternelle à venir nous voir lors de l'une d'elles. En Cours de réflexion pour la suite du concert, les déplacements depuis l'école vers l'église ? puis de l'église vers l'école ? réservation du DJ ?

Suite au conseil des maîtres qui s'est déroulé le 11 février 2020, tous les enseignants ont décidé de ne pas faire faire de bricolages pour la fête des pères et la fête des mères. En effet, les situations de certaines familles sont compliquées voire douloureuses.

7 Questions :

Madame PEROCHE et l'ensemble de l'équipe enseignante rappellent que, légalement, les enseignants ne sont pas responsables des élèves après 11h35 et 16h20. C'est uniquement par bienveillance que nous accompagnons vos enfants jusqu'au bus et que nous les observons à la sortie. Rien n'empêche qu'un enfant reste seul devant le portail. Aussi, merci de veiller à être ponctuels. Nous pouvons comprendre les cas exceptionnels de retard mais en aucun cas les retards répétés.

"S'agissant des élèves en élémentaire, aucune disposition d'ordre réglementaire n'oblige les maîtres à veiller, à la sortie des classes et au-delà de l'enceinte scolaire, à la continuité de la prise en charge et de la surveillance des élèves rendus à leur famille. Rien ne s'oppose donc à ce qu'un élève d'école élémentaire attende ses parents à l'extérieur de l'école, ou, le cas échéant, puisse rentrer seul chez lui."

<https://eduscol.education.fr/cid47767/fonctionnement-ecoles-primaires.html>

Pas de questions transmises par les DPE en amont de ce conseil d'école.

La séance est levée à 20h45

Les vérificateurs du compte-rendu
Mme CHAUMONT

M. COLIN

La Directrice
Mme PEROCHE